



**CAMILLE VERNET
(1884-1957)**

Camille Vernet

Il occupe encore ce poste au moment où le gouvernement français se replie à Tours, le 10 juin 1940. A la préfecture, il accueille le ministre de l'Intérieur Georges Mandel, qui y installe son bureau. Il sera également l'hôte du conseil suprême interallié, le 13 juin 1940.

Le 15 juin, des flots de réfugiés, en exode sur les routes de France, défilent à Tours. Des combats aériens ont lieu au dessus de la ville. Le camp d'aviation de Parçay-Meslay est bombardé. Le préfet Vernet, soucieux de rassurer la population, fait publier dans la presse cet appel à la population tourangelle :

Dans un appel émouvant, le président du Conseil, M. P. Reynaud, a fait connaître au pays les raisons de sa confiance en des jours meilleurs, en dépit de la situation présente.

Le préfet estime de son devoir de demander à la population tourangelle, avec laquelle il entretient des rapports d'affectueuse confiance, de contribuer au maintien de la dignité et du calme réclamés par le Gouvernement à tous les Français.

Rien ne justifierait des bruits alarmistes ne reposant sur aucun fondement.

L'ordre et la sécurité seront assurés.

Signé : C. Vernet.

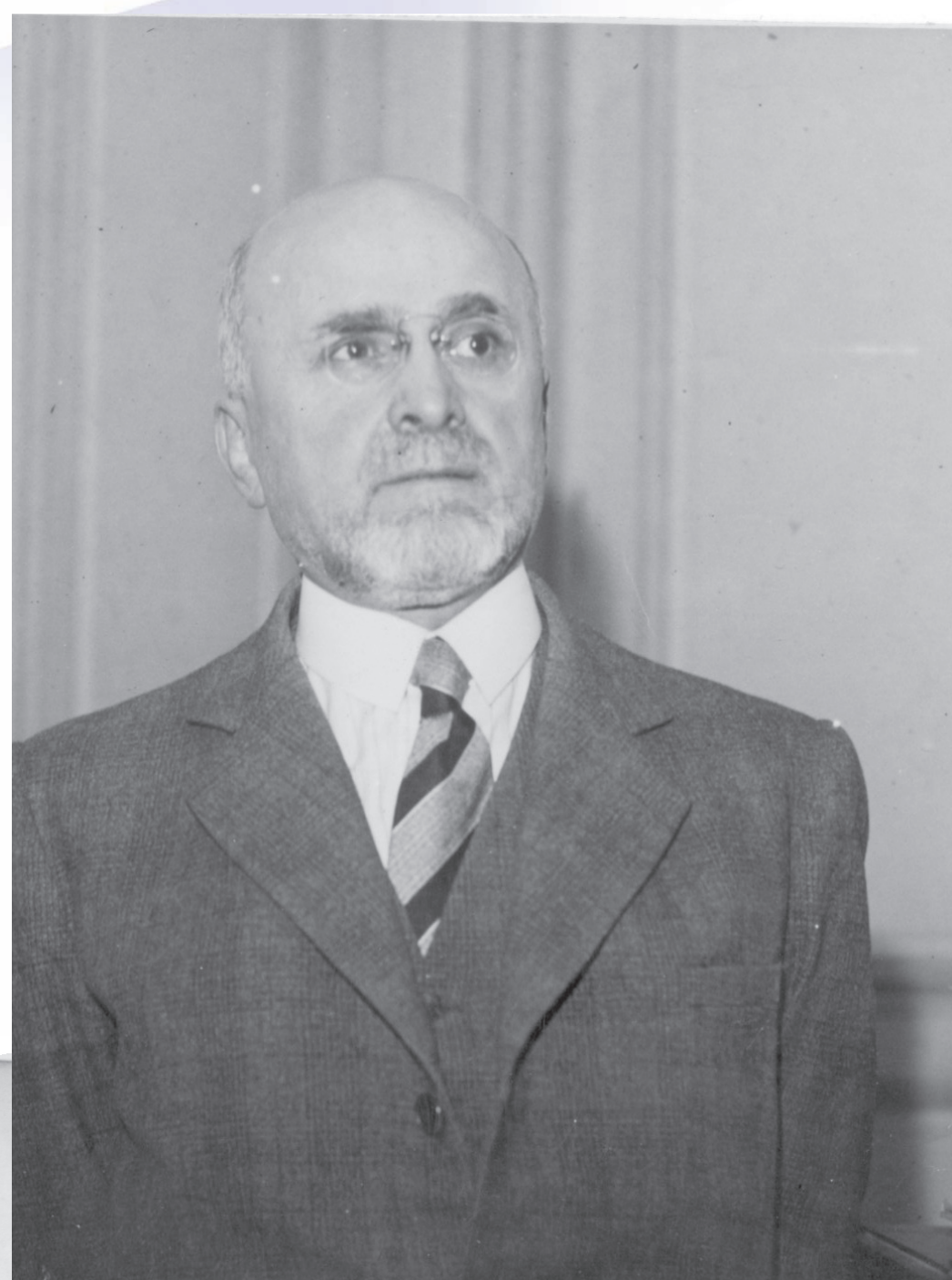
Le 18 juin, l'armée allemande encercle la ville. Les autorités militaires françaises font sauter les ponts, les uns après les autres, indiquant ainsi clairement leur intention de résister. Pourtant, le jour même, le ministre de l'Intérieur Pomaret avait déclaré « villes ouvertes » toutes les villes de plus de 20 000 habitants, suite à la demande d'armistice effectuée le 17 juin par le Maréchal Pétain. Le soir du 18 juin, le préfet Vernet, accompagné du maire de Tours, M. Morin, et de l'archevêque Mgr Gaillard, tente une ultime démarche auprès des autorités militaires pour éviter à la ville l'horreur des combats. Le préfet Vernet va jusqu'à téléphoner à Bordeaux au ministre de l'Intérieur : rien n'y fait, les autorités militaires se montrent inflexibles. Tours combatta.

Le 19 et le 20 juin, les bombardements font rage. L'artillerie allemande, installée sur les hauteurs de Saint-Cyr et Saint-Symphorien, pilonne la ville. Le 20 juin, à 17h, une trêve de deux heures est accordée par les allemands, en vue d'engager des pourparlers de paix. La délégation d'armistice envoyée par le gouvernement de Bordeaux tardant à venir, le préfet Vernet, accompagné du maire de Tours, s'avance à la rencontre des allemands. Ils se rendent sur l'île Aucard à l'aide d'une barque en caoutchouc, seul moyen de transport utilisable dès lors que tous les ponts ont été coupés. Ils y rejoignent un groupe d'officiers allemands, qui les reçoit sur le quai Paul-Bert. Les allemands réclament un libre accès à la ville : le préfet Vernet propose d'en référer à son gouvernement, et obtient dans l'attente de la réponse une prolongation indéfinie de la trêve. Les plénipotentiaires envoyés par le gouvernement arrivent enfin à 22h45, et se rendent, avec le préfet, le maire et les autorités allemandes, à Vendôme où doivent se tenir les pourparlers.

Le lendemain, le préfet Vernet et le maire sont de retour à Tours. Les combats ne reprendront plus. C'est l'occupation qui débute. Le préfet Vernet fait alors apposer sur les murs de la ville un nouvel appel à la population tourangelle, cosigné avec le Maire et l'archevêque, et reproduit ci-contre.

Camille Vernet demeure préfet d'Indre-et-Loire jusqu'au 1er novembre 1940. Confronté à l'occupation, il assure tant bien que mal le ravitaillement de Tours, règle avec humanité la question des réfugiés et tenter de résister aux exigences allemandes. Il est ensuite nommé préfet de l'Eure. Opposé à la collaboration, il négocie avec l'occupant de façon à obtenir plus d'avantages pour la population de son département, exerçant ainsi en quelque sorte une résistance administrative. Il s'oppose également à la mise en place de mesures discriminatoires à l'encontre des juifs. Il est mis à la retraite d'office en novembre 1941 par le gouvernement de Vichy en raison de « son sincère attachement à l'idéal démocratique et ses convictions philosophiques ».

Réintégré dans le corps préfectoral après la libération, il exerce les fonctions de préfet de la Haute-Garonne, à Toulouse, de décembre 1944 à janvier 1946. Il joue un rôle essentiel de pacification, et contribue à rétablir la légalité républicaine dans un département marqué par une forte agitation. En 1947, Camille Vernet est élu maire de Valence. Il le restera jusqu'à sa mort, le 28 juillet 1957. A tous ceux qui l'ont côtoyé, Camille Vernet a laissé une impression de simplicité, de gentillesse et de fine bonhomie.



APPEL A LA POPULATION TOURANGELLE

Dans les circonstances graves que nous traversons, il importe que la population tourangelle tout entière garde son calme et sa dignité.
Tous les habitants doivent concourir de tout leur coeur et de toutes leurs forces à l'oeuvre commune de reconstruction et de rétablissement de la vie économique.
L'Administration continuera à fonctionner régulièrement sous l'autorité de ses chefs. Elle devra observer une attitude de correcte et loyale à l'égard des autorités d'occupation qui garantissent, suivant l'usage, la sécurité des personnes et des biens.
Tous les services qui concourent à la vie matérielle et spirituelle de la population seront normalement assurés.
L'union de tous est nécessaire. Pas de découragement.
Gardons confiance.

Tours le 22 juin 1940
Le Préfet d'Indre-et-Loire
Camille Vernet
L'Archevêque de Tours
Le Maire de Tours -
+ L. J. Gaillard
Arch. de Tours
L. Clozier

N

É LE 4 JUIN 1884 À MONTÉLIMAR de parents instituteurs, Camille Vernet étudie au Collège de Valence, puis au lycée Ampère de Lyon où il est l'élève d'Edouard Herriot et le condisciple d'Edouard Daladier. Licencié ès lettres, puis agrégé d'allemand en 1914, il débute une carrière d'enseignant.

Pendant la Guerre 1914, incorporé comme officier interprète, il est détaché au service des prisonniers de guerre d'Alsace Lorraine. Il reçoit la mission délicate de trier les Allemands immigrés des Alsaciens de souche. En raison de certaines unions, il arrivait que dans certaines familles des parents se trouvent dans des camps opposés. Camille Vernet règle ces situations délicates avec beaucoup d'humanité, attirant l'attention de ses supérieurs. D'ores et déjà, il se distingue par sa capacité à agir avec tact dans des situations particulièrement difficiles.

Après la fin de la guerre, Camille Vernet devient fonctionnaire du Haut commissariat d'Alsace et de Lorraine préparant le retour des Alsaciens Mosellans à la France. Rapidement, on lui propose d'entrer dans l'administration préfectorale. Il la rejoint en 1919. Secrétaire général du Haut-Rhin, du Bas-Rhin puis du Rhône, il est nommé préfet des Landes en 1932, puis du Vaucluse en 1934, avant de devenir en novembre 1936 préfet d'Indre-et-Loire.